

Tout comprendre de la retraite : sessions de formation organisées par le conseil d'orientation des retraites avec l'AJIS (association des journalistes de l'information sociale), en partenariat avec l'AJEF (association des journalistes économiques et financiers).

Parce que le sujet de la retraite occupe toujours une place importante dans l'actualité et les débats politiques, le Conseil d'orientation des retraites (COR), organise, pour les adhérents de l'AJIS et de l'AJEF, un cycle de formation sur mesure afin de permettre aux journalistes de mieux comprendre l'architecture et le fonctionnement du système de retraite français, d'en décoder les grands enjeux et d'identifier les pistes de réforme éventuelle. **Ce cycle de formation, organisé en huit sessions**, sera l'occasion de poser toutes vos questions aux experts du COR qui ont accepté de se mettre à disposition pour aborder les sujets d'actualité.

Après la présentation du COR par son président Pierre-Louis Bras, les sessions seront organisées sous la forme de présentations par les membres du secrétariat général du COR suivies d'un débat avec les participants.

Trois sessions généralistes :

Le 25 novembre 2016 (8h30-10h30) - Présentation du COR et du système de retraite français

- Présentation générale du COR : composition et rôle du conseil, place dans le contexte institutionnel, apports dans les débats sur les retraites
- Le système de retraite français, un système sous contrainte démographique et économique en réforme depuis 25 ans : son histoire, son architecture, son financement, les techniques de calculs des droits et le pilotage

Le 6 janvier (8h30-10h30) - Perspectives du système de retraite français et niveau de vie des retraités

Les projections financières, le suivi et le pilotage des régimes, les indicateurs pour apprécier l'équité entre générations, l'équité hommes-femmes, le montant des retraites, etc.

Le 27 janvier (8h30-9H30) - Et ailleurs dans le monde ?

Étude des systèmes de retraite dans le monde, pertinence des comparaisons.

Cinq sessions thématiques :

Le 24 février (8h30-9H30) - Un système en réforme permanente ?

Quels sont les objectifs du système de retraite ? Après 25 ans d'adaptation permanente, qu'a-t-on fait et où on est-t-on ? Quels sont les points en suspens ?

Le 24 mars (8h30-9H30) - Faut-il encore reculer l'âge de la retraite ?

Un décalage des âges de la vie ; les disparités entre assurés liées aux règles de retraite ; de quel âge parle-t-on ? (âges légaux et âges effectifs) ; l'enjeu de l'emploi des seniors et des transitions emploi-retraite ; reculer l'âge effectif de la retraite pour rééquilibrer le système ?

Le 28 avril (8h30-9H30) - Le système de retraite est-il trop ou pas assez solidaire ?

Solidarité et contributivité ; les différents niveaux de solidarité (entre les retraités, les régimes, les générations) ; la place réduite de la capitalisation en France ; le FRR, la répartition provisionnée, etc.

Le 19 mai (8h30-9H30) – Et la capitalisation ?

Les dispositifs d'épargne retraite existants ; la place réduite de la capitalisation en France ; le FRR ; La répartition provisionnées.

Le 2 juin (8h30-10H30) - Public-privé : les fonctionnaires sont-ils vraiment avantagés ?

La première heure sera consacrée à cette thématique : Les différences de règles entre les régimes ; les rapprochements déjà entrepris avec les réformes ; la réversion et les droits familiaux ; les régimes spéciaux ; vers un alignement des règles du public sur celles du privé ?

Dans un second temps, Pierre-Louis Bras et Yves Guégano, respectivement Président et Secrétaire général du COR, se tiendront à la disposition des journalistes présents pour faire un point technique sur les modes de calcul des pensions (annuités, points, comptes notionnels) et le bilan de ce cycle de formation.

Aspects pratiques :

Il est préférable d'assister aux trois premières sessions généralistes, afin de pouvoir suivre aux mieux les sessions thématiques, qui sont davantage « à la carte ».

Les inscriptions seront prises par l'AJEF pour chaque session auprès de Nadine Decorce, assistante de l'association, par mail à ajefassociation@gmail.com